





CHARTE DES CLUBS

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

La Ligue IIe de France de Triathlon place la Responsabilité Sociétale de son Organisation au cœur de son action.

En tant que président de club, je m'engage à inscrire mon club dans une dynamique d'amélioration continue sur l'ensemble des axes RSO.

AXE ENVIRONNEMENTAL

- Mieux gérer les déchets, en particulier avec la mise en œuvre des 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la Terre).
- Préserver la ressource en eau et en énergie.
- Décarboner, en particulier par la limitation de l'impact environnemental des déplacements. Utiliser un outil d'évaluation d'empreinte carbone pour les événements.

AXE SOCIETAL

- Noursuivre la féminisation, en facilitant l'accès à la pratique.
- Engager et poursuivre le développement du Triathlon Santé s'adressant aux pratiquants éloignés du sport.
- Etablir des partenariats avec des organisations sociales et inclusives.

AXE ECONOMIQUE

- Promouvoir des circuits d'approvisionnement locaux.
- Renforcer nos exigences RSO auprès de nos fournisseurs.

AXE GOUVERNANCE

Mildentifier un référent RSO au sein du club, correspondant RSO avec la Ligue IDF.

Maria Définir et piloter la stratégie RSO du club.

▶ Engager des démarches de labélisation des structures (score RSO du CNOSF) et des événements (label triathlon durable de la FFTRI et label le sport s'engage du CNOSF).

Club : Prénom et nom du dirigeant : Signature :













